

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

CONSERVATOIRE – INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CRD DANSE & MUSIQUE AUGUSTE-TOLBECQUE - POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC ECHIRE ET ST-MAXIRE 2020/2021

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Johann SPITZ à Sophia MARC, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C54-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

CONSERVATOIRE – INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CRD DANSE & MUSIQUE AUGUSTE-TOLBECQUE - POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC ECHIRE ET ST-MAXIRE 2020/2021

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1111-4 qui autorise les collectivités et EPCI à intervenir de façon concertée en matière de politique culturelle,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence relative à la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque,

Vu la délibération n°c103-09-2018 approuvant la convention de partenariat avec les communes d'Echiré et de Saint-Maxire pour l'intégration d'une activité danse,

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Echiré en date du 10 juillet 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Maxire en date du 10 juillet 2020,

Considérant que la CAN, à travers le projet d'établissement du Conservatoire de Danse et de Musique Auguste-Tolbecque, et dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, a vocation à offrir un service sur l'ensemble de son territoire,

Dans cette optique, et considérant le souhait exprimé par les communes d'Echiré et de Saint-Maxire de poursuivre le partenariat initié en 2018,

Il s'agit ainsi de poursuivre le programme d'enseignement, visant l'éveil, l'initiation, la sensibilisation à la danse dans un objectif d'aménagement du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par une nouvelle convention pour l'année scolaire 2020/2021,

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la nouvelle convention de partenariat avec les communes d'Echiré et de Saint-Maxire pour l'année scolaire 2020/2021,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C54-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C54-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020